

LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL

La fin d'un drame



NOUS avons assisté à l'inhumation des vingt-et-une victimes de la faim et du froid. Nul doute que M. Volant ait suivi à cette occasion l'usage si répandu en France et bien connu en Canada, de planter une croix commémorative sur les lieux témoins de quelque événement tragique, surtout là où reposent, dans une tombe solitaire, les victimes de la guerre ou du malheur. Ce signe de notre rédemption semble prêcher aux morts la confiance en leur juge suprême, et il dit aux vivants : « souvenez-vous. Souvenez-vous que la vie est un fil qu'un rien peut trancher ; vous êtes forts aujourd'hui, demain vous serez dans la tombe. Souvenez-vous encore de ceux qui dorment à l'ombre de mes bras leur dernier sommeil ». Cette croix parlera pour ceux qui ne parlent plus. A sa manière elle redira aux voyageurs les cruelles souffrances, la résignation plus sublime de ceux qu'elle protège. Le matelot ému saluera en passant ce signe salutaire et ses lèvres murmureront la prière liturgique : *qu'ils reposent en paix !* jusqu'au jour où le bois symbolique, rongé par le temps, s'affaîssera sur cette tombe, se mêlera à leurs cendres et partagera l'oubli profond qui tôt ou tard les environnera ; tout s'efface ici-bas, même le souvenir.

Après une dernière prière, un dernier regard sur le théâtre du sinistre naufrage, M. Volant reprit la mer ; il suivit les côtes d'Anticosti d'aussi près que possible, désirant secourir, s'il en était temps encore, les treize hommes du canot qu'un coup de vent avait séparé de la chaloupe du P. Crespel, lors de sa première tentative pour se rendre à Mingan, en décembre 1736. Qui sait si au moins quelques rares survivants n'ayant plus qu'un souffle de vie ne soupiraient pas ardemment après un secours hélas trop long à venir ? Aussi M. Volant avait-il les yeux fixés sur la rive, interrogeant chaque arbuste, chaque rocher, chaque ravin, la grève elle-même, tout ce qui pouvait être un indice quelconque ; et son